

# GUIDE POUR LES RÉFÉRENTS DE STAGE EN NEUROPSYCHOLOGIE

Élaboré par l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en  
Neuropsychologie (OFPN) 2023

Guillaume Pérodeau

Antoine Santiago

Delphine Bérard

Virginie Goutte

Anthony Bacqué

Marie Genoux

Céline Bertola

# SOMMAIRE

---

<b>Réglementation</b>	3
Rappel du cadre réglementaire	3
Conditions du stage en Licence et Master	4
Droits des stagiaires	5
<b>Terminologie et modèle d'encadrement de stage</b>	6
Terminologie	6
Structuration de l'encadrement de stage	6
Le rapport de stage	8
Autres formats de stage	9
<b>Compétences fondamentales requises pour encadrer un stage</b>	10
Rôle et fonctions du praticien référent	10
Compétences requises pour encadrer un stage	13



<b>Activités d'encadrement de stage</b>	15
Avant le début du stage	15
Quand le stage débute	17
Au cours du stage	19
A la fin du stage	21
Points de vigilance	21
<b>Annexe : interview d'un nouveau professionnel</b>	21
<b>Pour aller plus loin</b>	24

Dans un souci de facilité de lecture, il a été décidé d'utiliser le masculin plutôt que l'écriture inclusive dans l'ensemble du guide.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

# Réglementation

---

## RAPPELS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

### Concernant les étudiants en master :

Les modalités d'organisation et de validation du stage professionnel en vue de l'obtention du titre de psychologue sont régies par l'arrêté du 12 août 2019 modifiant l'arrêté du 19 mai 2006. A ce jour, 500 heures de stage sont obligatoires, le psychologue référent doit exercer depuis au moins 3 ans et une attestation de validation doit être délivrée au stagiaire à la fin du stage.

Attention, certaines universités ne prennent pas en compte les expériences en libéral dans les 500 heures de stage à réaliser pour l'obtention du titre. Elles peuvent le justifier par l'importance pour les étudiants d'être confrontés et de développer leurs compétences de travail en équipe au sein d'une institution. Cela leur permet également d'améliorer leurs compétences dans la transmission des informations.

Pour ces universités, il reste cependant possible de découvrir l'activité libérale au cours d'un stage complémentaire.

Nota Bene: Compte-tenu de l'organisation des Master, du temps de travail des psychologues praticiens et de la difficulté à trouver un stage gratifié, il est fréquent que l'étudiant ne soit pas en stage de manière continue et/ou dans une même structure pour valider les 500 heures de stage. Dès lors, il peut exister plusieurs attestations de validations.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

## Concernant les étudiants en licence :

Il n'existe aucune mention légale pour le moment, la décision finale revient donc aux universités qui peuvent faire le choix d'exiger 3 ans d'ancienneté au minimum pour les encadrants de stage ou non. Un psychologue ayant moins de 3 ans d'expérience pourra donc devenir maître de stage s'il s'estime capable d'accomplir cette tâche et que l'université dans laquelle étudie l'étudiant donne son accord.

Il convient toutefois à chaque psychologue de respecter la déontologie inhérente à la pratique (principe de compétence).

## CONDITIONS DU STAGE EN LICENCE ET MASTER

- **La convention**

Elle doit impérativement être signée par toutes les parties **avant** le début du stage. Cela permet notamment à l'établissement et à l'étudiant d'être assuré.

Elle doit être complétée par un avenant lorsque les conditions fixées dans la convention initiale évoluent (modification de la périodicité, de la date de fin de stage...).

- **Temps de présence**

Selon le Décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages, l'article D124-6 du Code de l'Éducation indique que "chaque période au moins égale à sept heures de présence, consécutives ou non, est considérée comme équivalente à un jour et chaque période au moins égale à vingt-deux jours de présence, consécutifs ou non, est considérée comme équivalente à un mois".

Selon les textes, le stagiaire n'est pas là pour remplacer un personnel manquant.

Nous recommandons aux tuteurs et tutrices d'être présents dans la structure les jours de présence du stagiaire. Si cela n'est pas possible, il est envisageable que l'étudiant travaille sur des comptes-rendus ou des tests, sans recevoir de patients.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

## DROITS DES STAGIAIRES

- **Droit à la gratification**

Une gratification est versée si, au cours de la même année universitaire, la durée du stage est supérieure :

- soit à 2 mois consécutifs (équivalent à 44 jours).
- soit à partir de la 309<sup>ème</sup> heure de stage même s'il est effectué de façon non continue.

- **Transports**

Les stagiaires peuvent bénéficier du remboursement d'une partie des frais de transport dans les mêmes conditions que les salariés.

L'article D124-7 du Code de l'Éducation précise que "les trajets effectués par les stagiaires accueillis au sein d'un organisme de droit public entre leur domicile et le lieu où ils accomplissent leur période de formation en milieu professionnel ou de stage sont pris en charge".



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

# Terminologie et modèle d'encadrement de stage

---

## TERMINOLOGIE

Le stage est une mise en situation temporaire en milieu professionnel de l'étudiant. Il lui permet de mettre en œuvre les acquis de sa formation et d'acquérir les compétences professionnelles relevant de l'exercice du psychologue, en vue d'obtenir le diplôme et le titre de psychologue, et de favoriser son insertion professionnelle. Les missions confiées dans le cadre du stage doivent être conformes au projet pédagogique de l'établissement d'enseignement.

Le stagiaire peut découvrir les pratiques d'autres professionnels, il reste cependant sous la responsabilité du tuteur de stage.

Le carnet de stage de l'OFPN utilisé par certaines universités permet de définir 3 périodes d'évaluation des objectifs prédéfinis avec l'étudiant.

## STRUCTURATION DE L'ENCADREMENT DU STAGE

Souvent, l'université impose des périodes de stage pour gérer en parallèle la continuité pédagogique. Mais, **le tuteur de stage doit rester maître de la temporalité du stage (continu ou fractionné)**. Ne pas hésiter à refuser un stagiaire si les conditions optimales d'exercice et d'objectifs pédagogiques ne sont pas remplis. Le tuteur peut décider de faire moins d'heures que celles imposées par l'université.

### Temporalité du stage :

- **Définir les périodes d'évaluations** dès le début du stage (par exemple : après deux semaines, à mi-parcours, puis deux semaines avant la fin). Ces évaluations peuvent être faites à travers un court devoir à rendre sur des questions éthiques, d'organisation, de pratique, théorique, ou bien un entretien.
  - Le stage doit être pensé en amont : quels jours et à quelle heure les évaluations sont faites, les prises en charge, les réunions d'équipe, les jours de repos, etc.



## Temporalité et objectifs du stage selon le niveau d'étude

Ne pas hésiter à se rapprocher de l'université pour préciser les attentes selon l'année d'étude du stagiaire.

Les stages doivent permettre aux étudiants de tendre progressivement vers l'autonomisation au cours de leur formation. Mais attention, le tuteur doit juger de la maturité et des connaissances théoriques de l'étudiant. Est-il prêt à faire des passations dès la L3 ? Faut-il allonger la période d'observation d'un étudiant en M2 qui n'est pas prêt ?

Il peut également être intéressant d'accueillir des stagiaires d'autres disciplines en observation et d'envoyer votre stagiaire observer d'autres pratiques auprès de collègues dans l'équipe. Vous pouvez également proposer des travaux communs entre stagiaires (ergothérapeute et neuropsychologue sur les fonctions exécutives, outils de compensation, etc.).

## Suggestions d'attentes selon l'année :

Remarque : Nous partons du principe que c'est au référent de prendre les décisions en fonction des objectifs de stage et de l'évolution du stagiaire dans l'acquisition des compétences.

- **L3 (durée de stage courte)** : prioriser l'observation pour ne pas mettre l'étudiant en échec et le faire s'entraîner à la passation de tests avec le praticien. Lectures théoriques. Faire coter les tests, débiter l'interprétation.
  - Idées de questions : sur la structure, le fonctionnement, l'équipe, la déontologie. Éviter de trop questionner les connaissances théoriques qui peuvent manquer.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

- o **M1 (toutes durées)** : observation sur quelques semaines, puis essai avec le praticien et selon le niveau des premières passations avec un patient (en présence du praticien). Poursuite des lectures, proposer des améliorations dans la correction des tests (ex : créer des fichiers Excel qui automatisent les calculs, faciliter la lecture des normes en les remettant en page, etc.), et toutes autres initiatives. Savoir rédiger un compte-rendu complet.
  - Ne pas mettre l'étudiant en autonomie trop tôt, plutôt après la mi-stage. **Ne pas laisser le stagiaire seul avec le patient.**
  - Idées de questions : sur la pratique, la déontologie, proposer des diagnostics différentiels, sur l'intérêt de tel ou tel tests / normes.
  
- o **M2 (stage long)** : observation courte le temps de prendre ses repères. Passation avec les patients en présence du praticien puis autonomisation totale en fonction des compétences (cela n'exclut pas un feed-back sur ce qu'il s'est passé, bien évidemment). Attention, un stagiaire ne doit pas substituer les manques du service. Prises en soin individuelles et collectives s'il y a la possibilité.
  - En résumé, tout savoir-faire, de la préparation d'un bilan, à sa passation, la correction, l'interprétation et la rédaction. Le stagiaire devra également travailler ses aptitudes relationnelles avec l'équipe, transmettre les résultats à l'équipe. Il s'agit de **tester sa capacité à être un futur collègue !**
  - Idées de questions : libérer la parole des stagiaires pour qu'ils osent proposer des prises en soin, suggérer des améliorations. Passer sur des questions plus pratiques, en lien avec la déontologie, le rapport aux institutions, etc.

## LE RAPPORT DE STAGE

Le tuteur a le droit de relire le rapport. Ce document est également là pour faire réfléchir l'étudiant sur sa pratique future et les situations rencontrées en stage.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

## AUTRES FORMATS DE STAGE

- Stage en binôme d'étudiants : il est possible d'accueillir deux stagiaires en parallèle de niveaux différents ou similaires. Cela peut permettre une émulation entre eux et soulager le tuteur avec des réponses apportées par l'autre étudiant. Attention à ce que les deux étudiants aient un niveau équivalent ou bien que celui plus expérimenté soit d'un niveau suffisant pour répondre aux questions. Par ailleurs, cela permet au stagiaire de s'entraîner à la transmission d'informations. Attention aux rédactions à deux sur le même bilan, car la forme (syntaxe, style d'écriture, etc.) peut être chronophage le temps de se mettre d'accord. Cela demande davantage d'adaptation. Il s'agit de favoriser le travail de groupe et la collaboration.
  - Exemple : l'un fait un bilan, transmet les éléments cliniques à l'autre et les deux rédigent en fonction. Les projets peuvent être plus ambitieux, les attentes également de la part du praticien.
- Stage en binôme de tuteurs : il est possible qu'un étudiant ait plusieurs référents au sein de l'établissement. Cela permet à l'étudiant de découvrir différentes pratiques, mais cela lui demandera aussi plus de flexibilité pour s'adapter. Une bonne collaboration entre collègues est importante afin de faire progresser l'étudiant dans le même sens. Il est possible que deux conventions de stage soient nécessaires.
- Un binôme d'étudiants de formation / spécialité différente est possible, par exemple un binôme neuropsychologue / ergothérapeute peut être intéressant.



# Compétences fondamentales requises pour encadrer un stage

## RÔLES ET FONCTIONS DU PRATICIEN RÉFÉRENT

Le praticien référent veille à ce que l'étudiant en stage connaisse, respecte et applique les dispositions du Code de déontologie des psychologues révisé en 2021.

Il s'assure du respect du secret professionnel de la part de l'étudiant.

Il encadre le stage et aide l'étudiant à développer ses compétences. (Figure 1)

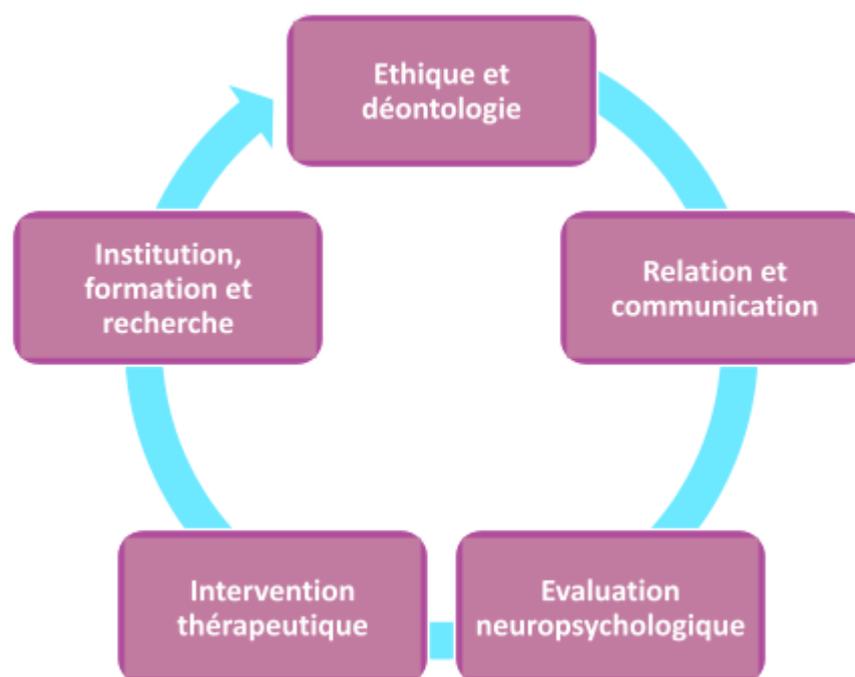


Figure 1 : Compétences à développer chez l'étudiant

- **Éthique et déontologie** : exercer en conformité avec la déontologie professionnelle (cf. Code de déontologie des psychologues de 2021) et être engagé dans un processus réflexif constant sur sa pratique professionnelle permettant d'en saisir les implications et enjeux éthiques.



- **Relation et communication** : mettre en œuvre les compétences relationnelles et de communication nécessaires à une pratique clinique et une collaboration interprofessionnelle de qualité.
- **Évaluation neuropsychologique** : conduire une évaluation neuropsychologique personnalisée et adaptée à une problématique clinique donnée.
- **Intervention thérapeutique** : élaborer et conduire des interventions thérapeutiques personnalisées et adaptées à des objectifs thérapeutiques préalablement définis.
- **Institution, formation et recherche** : connaître le fonctionnement des institutions et de la recherche appliquée. Actualiser ses connaissances et adapter sa pratique professionnelle en fonction des avancées scientifiques. Participer à la valorisation et la reconnaissance de la neuropsychologie auprès des autres professionnels.

Le développement de ses compétences est modulé en fonction du niveau universitaire et des objectifs de chaque stage.

Le praticien référent aide également à **faire verbaliser le stagiaire sur ses difficultés ou ses ressentis émotionnels**. Il fait un retour à l'université sur le déroulement du stage et sa validation. Dans le cas où le stage pourrait ne pas être validé, un retour en amont au référent universitaire est important afin d'accompagner au mieux l'étudiant dans la poursuite de son cursus.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

## COMPÉTENCE REQUISES POUR ENCADRER UN STAGE

### Compétences pédagogiques et didactiques :

- Développer une **alliance pédagogique** : Figure 2.

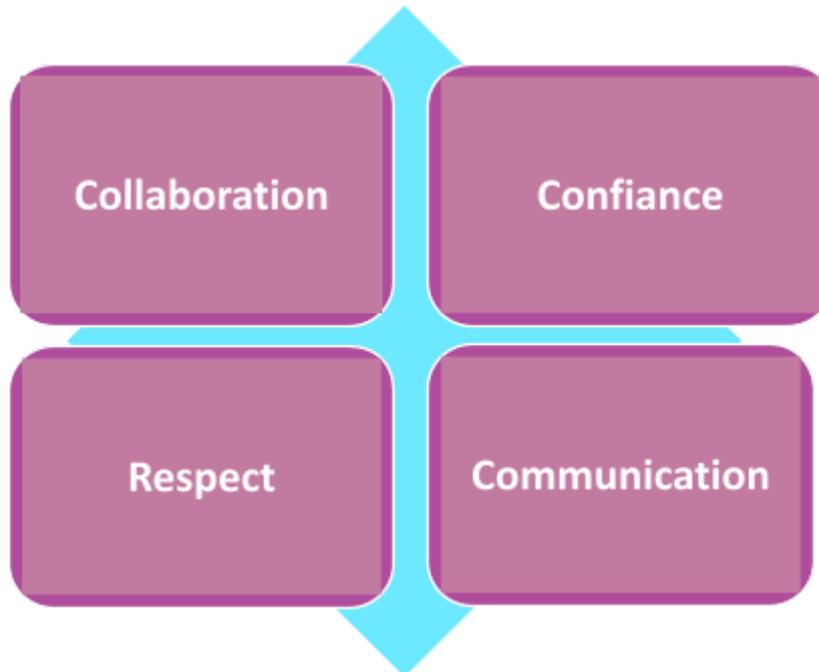


Figure 2 : L'alliance pédagogique

1. **Transmettre de l'information** et vérifier que celle-ci a été comprise et intégrée par l'étudiant. Par exemple :
  - Transmission par l'exemple.
  - Demander à l'étudiant de récapituler ce qui vient d'être expliqué.
2. **Transmettre des connaissances** par la réalisation d'objectifs concrets (apprendre la pratique via l'utilisation d'un test / d'un outil de remédiation).



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

3. **Réaliser des débriefings**, demander à l'étudiant les améliorations possibles et l'aider à avancer dans ses évolutions, l'encourager à exprimer ses souffrances, difficultés ou ce qui ne va pas dans le stage.
  - Amener l'étudiant à une remise en question et à accepter les remarques.
  - Débriefing après chaque patient.
  - Débriefing à la fin de la journée ou en fin de semaine (au moins une fois par semaine).
4. **A l'aide des grilles universitaires / du carnet de stage de l'OFPN**, faire un point au milieu du stage et en fin de stage.
  - Auto-évaluation de l'étudiant en premier lieu, puis comparer avec l'évaluation que vous avez de lui.
5. **Aider l'étudiant** à trouver les ressources pour atteindre ses objectifs (lectures, recherches, communications avec d'autres professionnels etc...).
6. **Avoir une idée des objectifs attendus par l'université.**
  - Repérer les coordonnées (mail et téléphone) de l'enseignant responsable (présent sur la convention de stage).
7. **S'assurer de l'acquisition des compétences** de l'étudiant et favoriser l'échange de connaissance.
  - Si l'étudiant a des difficultés à s'exprimer, il est possible de lui donner un exercice de type retour sur un test ou analyse d'un cas clinique.
8. **Prendre en compte la fatigue et la charge de travail** de l'étudiant comme limite à certains moments du stage.

### Compétences relationnelles :

Être patient et faire preuve de **bienveillance** (chaque étudiant est unique, ils diffèrent par leur personnalité, leur niveau, leurs connaissances techniques et théoriques).

**Définir le cadre du stage** dès le début avec l'étudiant (tutoiement, vouvoiement, position de la chaise du stagiaire, blouse ou non, téléphone portable, intervention durant la prise en charge, prise de note, etc...).



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

Assurer un **lien avec l'université** :

- Savoir prendre contact avec l'enseignant responsable même si le stage se passe bien.
- Contacter à différentes étapes clés du stage l'enseignant responsable pour faire un point d'étape.

**Prendre en compte ses propres difficultés** pour le déroulement du stage (difficultés institutionnelles, personnelles...).

- **Accepter la remise en question** (les remarques des stagiaires).
- **Faire des remarques positives autant que négatives.**

**Compétences techniques** :

Il apparaît important de connaître et maîtriser les outils neuropsychologiques qui seront à utiliser par le stagiaire.

Par ailleurs, nous vous proposons d'accompagner l'étudiant vers l'autonomisation et la réalisation des objectifs à l'aide de la méthode SMART. Il s'agit que les objectifs définis soient :

- Spécifiques
- Mesurables
- Acceptables / Accessibles
- Réalistes
- Temporellement définis

Enfin, nous vous encourageons à utiliser le carnet de stage de l'OFPN ou le carnet transmis par l'université pour accompagner le déroulé du stage.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

# Activités d'encadrement de stage

---

## AVANT LE DÉBUT DU STAGE

La première étape en tant que psychologue référent de stage est le choix du stagiaire qui vous accompagnera et qui apprendra auprès de vous. Ce choix peut se faire en fonction du CV, de la lettre de motivation et d'un éventuel entretien, appel téléphonique ou d'une visioconférence. Il n'y a pas de méthode de sélection "parfaite".

- Questions à poser lors de la sélection :
  - Qu'est-ce qui vous motive dans ce stage et pour cette population ?
  - Comment avez-vous surmonté les difficultés lors de précédents stages ?
  - Quels sont vos objectifs concernant ce stage ?
  - Pré-requis dans la connaissance et la pratique des tests ?

Dans ce guide, nous pensons qu'il s'agit avant tout de définir vos critères, vos objectifs en tant que psychologue référent de stage ainsi que les missions à confier afin que le cadre du stage soit le plus clair possible pour vous et pour l'étudiant dès le début. Par ailleurs, il s'agit d'une rencontre durant laquelle une **alliance pédagogique** va se mettre en place et qui devra se réadapter à d'autres moments.

Au moment de la sélection de l'étudiant, il peut être important de savoir si le stage sera en lien avec le mémoire de recherche afin de définir le rôle du référent et du type d'encadrement (recueil de données uniquement, participation aux statistiques, au choix des hypothèses, etc.).

Une fois le stagiaire choisi, les dates de stage peuvent être convenues ensemble.

Conseil : prendre une période plus large pour compenser les imprévus et les congés.

La convention va pouvoir être éditée et signée par les différentes parties. Le bureau des stages de l'université pourra vous renseigner sur les modalités de signature de la convention (délais, démarches).



Vous avez vous-même connu un parcours de stage. Vous pouvez vous inspirer de ce qui vous a plu ou déplu, de ce qui vous a aidé à avancer.

Définissez les attentes générales par niveau universitaire (cela s'adapte toujours en fonction de l'étudiant, de ses possibilités ainsi que des attentes de l'université) : cf axe 2.

- Proposer à l'étudiant des lectures d'articles ou de livres en rapport avec votre pratique ou la population rencontrée.
- Anticiper la réflexion en lien avec le positionnement du stagiaire dans le bureau et aux raisons de ce choix afin de pouvoir l'expliquer à l'étudiant :
  - o A côté de soi / derrière le patient / derrière soi / entre le patient et vous / ailleurs ?
  - o Réfléchir avec l'étudiant sur ce thème ? quel est son avis / son souhait ?
- Réfléchir à la prise de notes du stagiaire pendant qu'un patient est présent :
  - o Autorisé ? refusé ? variable en fonction du patient ? Cela participera au cadre qui sera instauré avec l'étudiant.

## QUAND LE STAGE DÉBUTE

### Astuce :

Certaines associations locales de neuropsychologues disposent de liens privilégiés avec les équipes universitaires de leur région. Nous vous encourageons à vous renseigner auprès de vos collègues et de vos associations.

<https://ofpn.fr/reseau-pro>

Prévoyez un **moment d'accueil** du stagiaire dans votre planning (au moins une heure) pour lui présenter les locaux, le cadre, évoquer les questions ci-dessus d'emplacement et de prise de notes...).

Une des étapes qui nous semble importante est l'intégration de l'étudiant dans l'équipe et dans l'établissement. Prendre un temps pour le/la présenter à l'équipe peut être



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

intéressant ainsi que faire le tour du service afin de se repérer entre les différents bureaux et autres chambres.

Prenez un temps en début de stage pour élaborer avec l'étudiant ses objectifs, ses projets, votre fonctionnement et comment il peut s'y intégrer. Cela permettra d'établir une partie de l'alliance pédagogique.

- Le carnet de stage de l'OFPN ou de l'université peut vous aider dans cette optique. Il accompagnera l'étudiant tout au long de ses études.

Définissez le cadre avec l'étudiant quand le stage débute : par exemple, une phase d'observation dans un premier temps puis l'augmentation de l'autonomie par la suite. Il existe différentes manières de cadrer, l'important étant de trouver la sienne et qu'elle soit en harmonie avec l'étudiant et ses apprentissages.

La question du repas peut également se poser : déjeuner ou non avec l'étudiant ? au self ? lui proposer d'amener son repas ? Ce moment peut être intéressant pour partager autre chose que des éléments professionnels, mais aussi favoriser l'intégration à l'équipe. Evidemment, cela dépend de vous, de vos habitudes, de vos besoins de pause.

En ce qui concerne la question du tutoiement ou vouvoiement : c'est à vous d'aborder explicitement cette question, ce que vous attendez et comment l'étudiant doit vous appeler (par votre prénom, Monsieur/Madame...). Cela peut dépendre de l'âge du stagiaire (étudiant ou reconversion professionnelle). Le tutoiement engage davantage l'étudiant dans la relation avec le praticien et peut favoriser les progrès. Attention toutefois à maintenir le cadre et la distance avec le tutoiement. Tout dépend bien sûr des lieux et personnalités. Le vouvoiement peut également apporter une sorte de respect envers le stagiaire face aux patients, ou bien une distance pédagogique.

N'hésitez pas à vous mettre en lien avec l'université et la personne responsable du stage ou de la régulation de stage, cela permettra de garder un lien avec la formation théorique et d'évoquer l'évolution (les points forts et les difficultés) au cours du stage. Prévoir une mise en relation dès le début du stage pour savoir à qui l'on s'adresse, puis au besoin, une visioconférence ou un appel à mi-parcours.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

La pratique des tests est différente de la simple observation, ne pas hésiter à laisser les étudiants pratiquer avec des "non-patients" avant de passer à des patients une fois que la technicité est acquise.

Faites un point après chaque patient si possible, et un point formalisé à la fin de la première semaine. Cela peut permettre de revoir le niveau d'exigence des objectifs, d'éviter les frustrations de part et d'autre.

## AU COURS DU STAGE

Prenez soin à la fois du patient en demandant si ce dernier accepte la présence du stagiaire, mais également du stagiaire en le préservant d'entretiens potentiellement difficiles. Ne pas hésiter à revenir sur des entretiens qui ont pu le toucher. Proposez le cas échéant un accompagnement psychologique à l'extérieur car tout psychologue est amené à travailler sur lui.

Poursuivez les débriefings régulièrement ou chaque demi-journée encore fonction du temps disponible. Proposer des temps formalisés ou non, dans lesquels l'étudiant peut poser ses questions.

Accompagnez l'étudiant aux compétences professionnelles :

- aux compétences relationnelles (patient / équipe)
- aux compétences théoriques et leur mise en application sur le terrain
- aux compétences pratiques techniques et cliniques
- l'accompagner dans la réflexion éthique et déontologique
- **l'accompagner dans la construction d'une identité professionnelle propre**

Permettre à l'étudiant de découvrir les autres professions de la structure en passant un temps (une demi-journée ou sur une séance) avec d'autres professionnels (kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, médecin...).



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

Il nous paraît important d'avoir conscience des limites de l'étudiant qui n'est pas encore professionnel. Éviter de le comparer à soi pour le prendre lui-même comme propre référentiel. Nous pensons qu'il est **important que l'étudiant ne devienne pas une copie du référent**, mais qu'il développe son propre savoir-être de psychologue au cours des différents stages qui vont enrichir sa pratique.

Ne pas oublier qu'un stagiaire n'a pas d'expérience et n'a pas automatisé les actions (planifier les questions, les tests). Le stagiaire est donc en double tâche et peut ressentir du stress lié à l'observation du tuteur ou à la pression de validation ou non du stage. **Être indulgent.**

Valoriser les bonnes pratiques et **encourager** l'étudiant surtout en début de stage.

**Le dialogue est bien entendu important, il s'agit de le favoriser**, de permettre les échanges, et l'ouverture avec les questions "naïves". Le questionnement nous semble être un élément important de l'apprentissage ainsi que la possibilité de remettre sa pratique en question. Par ailleurs, un stagiaire peut apprendre des choses au tuteur pour rester à jour par exemple sur le niveau universitaire (sur les tests, la théorie, l'évolution des pratiques). **Être tuteur, c'est aussi être ouvert aux critiques ou aux pistes d'amélioration et à la remise en question au travers du questionnement du stagiaire.** C'est une chance de progresser et d'évoluer également dans sa pratique. Ne pas hésiter à faire verbaliser le stagiaire dès qu'il repère un incident et ne pas attendre plusieurs jours ou semaines.

- Il s'agit d'être dans une position de **facilitateur** plus que de formateur.

Certains stages peuvent être également l'occasion pour l'étudiant de réaliser les passations pour son mémoire de recherche.

- Pour l'encadrement de recherche : il est important de connaître les règles déontologiques de la recherche, les autorisations de la structure et de ses ressources, ainsi que les moyens matériels disponibles pour les passations (un bureau isolé). Normalement, tout est encadré par l'université et le directeur de mémoire pourra vous renseigner.



Si le stage ne se passe pas bien, nous vous conseillons d'en parler en premier lieu à l'étudiant, d'observer s'il y a une prise en compte des remarques, sinon l'informer de votre démarche de contacter le référent universitaire.

## A LA FIN DU STAGE

Gardez un temps pour faire un débriefing sur l'ensemble du stage, son évolution, les points forts et les points à améliorer (au moins deux heures).

- Le carnet de l'OFPN ou de l'université peut aider à faire le point.

Valider le stage si tout s'est bien passé.

- Dans le cas où celui-ci ne pourrait pas être validé pour "X" raisons, nous vous encourageons à nouveau à vous mettre en lien avec l'université.
- Il nous semble important de s'autoriser à ne pas valider de stage dès la L3. Cela aidera l'étudiant dans son parcours s'il n'est pas encore prêt pour les années futures.
- De la même manière, s'autoriser à mettre une appréciation excellente.
- La question à se poser est de savoir si cet étudiant pourrait être un collègue de qualité (surtout en Master 2).

Rédiger une attestation de fin de stage.

- Vous pouvez potentiellement faire une lettre de recommandation.
- Lui donner les derniers conseils.

## POINTS DE VIGILANCE

Nous déconseillons de laisser l'étudiant en totale autonomie dès le début du stage.

Éviter de prendre plus de deux stagiaires à la fois sur les mêmes jours.

De plus, le stagiaire n'est pas là pour compenser un manque de personnel bien qu'il puisse avoir de l'autonomie.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660

## Annexe : interview d'un nouveau professionnel

---

*Cette interview a été réalisée par des membres du groupe de travail auprès de Léo, un professionnel exerçant depuis 2 ans. Il nous a confié ses questionnements en tant que nouveau tuteur. Il accueillait une étudiante en L3 durant une première période de deux semaines puis une autre d'une semaine.*

*Il nous a semblé intéressant de mettre en annexe cette interview car elle illustre les questionnements que peuvent avoir les nouveaux professionnels vis-à-vis de l'accueil d'étudiants en stage.*

*N. B. : les réponses peuvent paraître définitives, nous vous invitons à vous référer aux parties dédiées pour davantage de nuances.*

**Questions de Léo : "A partir de quelle année pouvons-nous prendre des stagiaires ?"**

Réponse : légalement, aucune limite, mais les conventions de stage se font surtout pour les L3/M1/M2. Les trois ans d'expérience dépendent des universités.

**Quand pouvons-nous commencer à accueillir des stagiaires ?**

Dès que le professionnel se sent prêt. Bien que les heures validées pour le titre de psychologue ne se font qu'avec des psychologues ayant au moins 3 ans d'expérience.

**Combien de temps doit durer un stage d'observation ?**

Cela dépend du lieu de stage, l'observation active dépend du stagiaire, du niveau attendu, etc.

**Quels sont les objectifs lors d'un stage d'observation ?**

Cela dépend des échanges avec le stagiaire. Il faut évaluer sa posture, sa présence active à propos des questions qu'il pose, sa rigueur, sa ponctualité, son comportement avec l'équipe, son autonomie, sa connaissance des outils et ses acquis durant le stage, en donnant des lectures à faire, des cotations.



Il est possible de se **baser sur le carnet de stage de l'OFPN**. Il est difficile d'invalider un stage d'observation sauf si le comportement a été inadéquat.

Attention, dans certaines structures, le cadre de santé peut intervenir dans le choix du stagiaire à la place du neuropsychologue. Il nous semble important que le neuropsychologue puisse avoir le dernier mot sur le choix du stagiaire afin que la relation se passe au mieux durant le stage.

### Quels sont les niveaux d'attente en M1 ou M2 ?

Cela dépend du stagiaire, de l'université, des stages précédents, du lieu de stage. Il faut s'adapter à leur niveau. En M2, l'étudiant doit être un collègue potentiel à la fin du stage.

### Quels sont les critères minimum à respecter pour des M1 ?

Gérer une anamnèse, connaître et pratiquer plusieurs tests incontournables, noter **l'évolution du stagiaire** (prend en compte les remarques ?). Se baser sur le carnet de stage de l'OFPN au besoin.

### Est-ce qu'on peut laisser son stagiaire seul ?

Il est possible de laisser seul l'étudiant dans le bureau avec différentes missions comme la cotation, la lecture d'articles... Vous pouvez également suggérer à l'étudiant d'aller découvrir ce que font les autres professionnels.

Nous déconseillons de laisser son stagiaire seul avec un patient en début de formation pour éviter les problèmes déontologiques.

Le cadre législatif ne permet pas d'inviter le stagiaire à venir si le tuteur n'est pas présent également dans la structure le même jour.

### Où est la place du stagiaire dans le bureau ?

Par expérience de quelques tuteurs, plutôt à côté du neuropsychologue un peu éloigné pour voir l'ensemble des intervenants, voire derrière le patient pour voir la manière dont le neuropsychologue agit, les mimiques. Il est possible d'alterner pour mettre l'accent sur le neuropsychologue ou le patient.



### Explication du stage par Léo :

Léo explique avoir été pris de cours et n'avoir pas réalisé que le stage de son étudiante commençait quelques jours plus tard. Il lui est venu l'idée par la suite de **créer un calendrier d'accueil des stagiaires**. Il est important selon lui de garder un temps de rencontre, d'évaluer le niveau pour fixer les objectifs : comprendre les principales fonctions cognitives, les étapes d'un bilan, les étapes d'une rééducation, avoir connaissance du matériel spécifique.

**Objectifs d'un stage en licence** : être accepté en master donc connaître les bases de la neuropsychologie et s'en assurer.

Léo a dans un premier temps proposé à sa stagiaire de lire des articles et de les résumer. Le but était de rédiger un tableau avec les fonctions cognitives, les situations au quotidien dans lesquelles on les trouve et les principales manifestations de troubles de ces fonctions. Ce tableau comportait également les différentes étapes : du parcours de soin du patient, d'un bilan, d'une rééducation. Léo proposait ensuite une **évaluation orale des connaissances acquises** avec cet exercice. Il a donc respecté le fait de favoriser le côté **actif** du stage malgré le cadre d'observation.



## Pour aller plus loin

---

- Dans certaines universités, il existe une **Mission réseau praticien**. L'idée est de proposer un interlocuteur privilégié à l'université pour donner des réponses aux tuteurs de stage locaux en psychologie. Des rencontres se font une à deux fois par an en visio ou avec la possibilité d'inviter cet interlocuteur dans les associations locales de neuropsychologues pour évoquer directement le lien entre l'université et les référents de stage. C'est également un temps pour aborder les attentes mutuelles. Cette approche paraît intéressante à développer sur l'ensemble du territoire.
- Par ailleurs, il existe dans certaines universités, un lien particulièrement renforcé entre le tuteur et le référent universitaire. Par exemple, en amont du stage, le référent universitaire peut contacter le référent de stage afin de lui donner l'ensemble des informations utiles au bon déroulement de celui-ci : attentes par rapport au stage, fiche d'évaluation de fin de stage, brochure du master pour le contenu pédagogique, lien de visio pour une évaluation à la mi-stage et à la fin.

En l'absence de ces éléments, vous pouvez en tant que tuteur demander ces informations au référent universitaire pour vous rassurer et fixer les échéances.

- **A terme, envisager une formation à destination des tuteurs de stage.** La création de ce guide et l'observation de ce qui se fait dans d'autres professions, notamment en ergothérapie, nous amène à penser qu'il pourrait être proposé dans notre domaine une formation pour les futurs encadrants de stage. Cela permettrait de rassurer les nouveaux professionnels et donner des outils en vue d'assurer l'alliance pédagogique et savoir transmettre les bonnes pratiques professionnelles.



Contact : [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr) | Siège social : UFP SPSE Université Paris Nanterre, 200 avenue de la république - 92000 Nanterre | SIRET : 808 278 568 000 23 | RNA : W843003660